

Communiqué de presse

Paris, le 4 novembre 2015

Création du cabinet d'avocats d'affaires Almain
Almain, une histoire commune, une ambition partagée

Cécile Davanne-Mortreux, Jérôme Debost, Thomas Fleinert-Jensen et Edgard Nguyen fondent le cabinet d'avocats indépendant Almain et proposent une expertise transversale en droit des affaires, en France et à l'international.

Almain, une équipe dynamique, expérimentée et soudée

Issus de l'un des rares cabinets internationaux d'origine française, les associés d'Almain forment une équipe réactive, profondément unie, travaillant ensemble depuis plus de dix ans.

Une équipe complice, attachée à l'excellence et à la créativité.

Des avocats entrepreneurs et partenaires de leurs clients, qui s'impliquent à leurs côtés pour trouver des solutions pragmatiques et instaurer une relation de confiance à long terme.

Almain, une offre complète

Les associés d'Almain, qui ont une profonde culture du service, proposent aux entreprises une offre complète à partir du socle de compétences qu'ils partagent, en conseil et en contentieux : fusions-acquisitions, corporate, ressources humaines, contrats commerciaux et concurrence.

Almain a constitué une équipe d'Of Counsels avec des avocats qui leur ressemblent. Ces Of Counsels apportent leur savoir-faire dans des domaines complémentaires tels que la fiscalité et l'environnement. La cohérence des domaines pratiqués et la recherche de solutions personnalisées permettent aux avocats d'Almain de fournir des conseils à forte valeur ajoutée sur les principales phases de la vie de l'entreprise et, en particulier, dans le cadre de leur politique de croissance externe.

Almain, une culture de l'international

L'international est inscrit dans l'ADN des associés d'Almain.

Cette équipe multiculturelle, qui a étudié ou exercé à l'étranger, accompagne au quotidien des clients tant français qu'étrangers et dispose d'une expérience significative des opérations transnationales.

Les avocats d'Almain ont en outre conservé des contacts privilégiés avec des cabinets de premier plan dans les juridictions clés de la mondialisation.

Almain, excellence et proximité

Le droit est de plus en plus prégnant dans la vie des affaires, les dossiers sont de plus en plus techniques, les problématiques sont de plus en plus à la confluence de plusieurs domaines du droit. Les entreprises recherchent dès lors des conseils expérimentés et polyvalents, ne craignant pas la complexité et s'impliquant personnellement. C'est fort de ce constat que **Cécile Davanne-Mortreux, Jérôme Debost, Thomas Fleinert-Jensen et Edgard Nguyen** ont fondé **Almain** : « *Les avocats doivent être des experts du droit et des chefs de projet, et plutôt à compétence multiple qu'hyperspécialisés. Enfin, être pragmatiques et 'business oriented' pour être des partenaires de confiance auprès des entreprises, de leurs dirigeants et de leurs actionnaires.* »

www.almain.fr

Biographies des associés fondateurs

Cécile Davanne-Mortreux

Avocat au barreau de Paris depuis 2000

Cécile intervient en fusions-acquisitions, partenariats stratégiques et capital-investissement. Elle a en outre développé une expertise significative en matière de droit des sociétés : restructurations, opérations sur capital, plans d'intéressement, gouvernance.

Cécile a commencé sa carrière au cabinet Gide Loyrette Nouel en 1999 où elle est restée jusqu'en 2015 pour ensuite fonder Almain qu'elle rejoindra en décembre. Elle a été détachée auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations entre 2014 et 2015, en tant que conseil sur de nombreux projets d'infrastructure énergie et de restructuration.

Cécile est titulaire d'un DESS de Droit des affaires et fiscalité de l'Université Paris II – Assas.

Cécile parle français et anglais.

Jérôme Debost

Avocat au barreau de Paris depuis 1999

Jérôme accompagne des groupes français et internationaux dans le cadre de leurs opérations de restructuration sociale en France, notamment à l'occasion de cessions, plans de licenciements collectifs ou de départs volontaires, ainsi qu'en matière de négociation collective. Il les assiste également dans le cadre de leurs contentieux et dans leur gestion quotidienne des relations sociales individuelles et collectives.

Avant de cofonder le cabinet Almain, Jérôme faisait partie du département social du cabinet Gide Loyrette Nouel où il a passé une dizaine d'années, après une expérience similaire d'environ sept ans au sein d'autres cabinets tels Hogan Lovells, Dentons et Ngo Miguérès.

Jérôme est titulaire d'un LLM de l'Université de San Diego (Etats-Unis) et d'une maîtrise de droit privé (mention droit des affaires) de l'Université de Paris II - Assas.

Franco-américain, Jérôme est bilingue français anglais.

Thomas Fleinert-Jensen

Avocat au barreau de Paris depuis 2002

Thomas intervient principalement en matière de contrats et de contentieux commerciaux, de concurrence et de consommation pour des groupes français et internationaux.

Thomas a rejoint le cabinet Gide Loyrette Nouel en 2002 au sein du département de droit économique et européen qu'il quitte en 2015 pour fonder Almain.

Thomas est titulaire d'un DEA de droit public de l'Université Robert Schuman de Strasbourg.

Thomas parle français, danois et anglais.

Edgard Nguyen

Avocat au barreau de Paris depuis 2003

Edgard intervient en fusions-acquisitions et *private equity*. Il a développé en outre une expertise significative en matière de fusions-acquisitions transfrontalières, de *distressed M&A*, de joint-ventures, de *crowdfunding* et de *management packages* et a également acquis une compétence particulière dans les secteurs des services financiers, de l'énergie, de l'industrie, et de l'agroalimentaire.

Edgard est entré au cabinet Gide Loyrette Nouel en 2003 où il est resté treize ans avant de fonder Almain. Il a été détaché au bureau de Hanoï pendant dix-huit mois.

Edgard est titulaire d'un DJCE et d'un DEA de Droit des affaires de l'Université Paris II - Assas.

Edgard parle français, anglais et vietnamien.
